



Monexpert

renovation-energie.fr

Communiqué de presse, le 15 décembre 2022

Améliorer le confort de son logement pour mieux lutter contre le froid !

Les conseils et les astuces de Monexpert

Alors que les températures chutent brutalement, près d'un Français sur deux (46%)* déclare avoir froid dans son logement pendant l'hiver. Si la crise énergétique érode le pouvoir d'achat des Français, ils sont nombreux à vouloir doubler le budget alloué à la rénovation de leur logement. Un budget moyen estimé à 7 837 euros* et un investissement sage en vue de la flambée des prix de l'énergie qui se profile à long termes. Monexpert-renovation-energie.fr qui accompagne les particuliers tout au long de leurs projets de rénovation énergétique livre conseils et astuces pour bien préparer son logement au froid et réaliser des économies d'énergie tout en bénéficiant des aides.

Quelle isolation pour les points stratégiques dans le logement ?

Si l'on parle souvent du toit, responsable de pas moins de 30% des déperditions thermiques, on oublie souvent de traiter certaines zones qui restent très sensibles, c'est souvent le cas des planchers bas qui sont responsables de près de 10% des déperditions.



Isolation des combles ou des murs, oui, mais la cave aussi ! Si la première étape d'une rénovation énergétique est l'isolation de son logement, il faut pouvoir s'occuper de l'enveloppe de son habitat pour bénéficier de la chaleur produite, à savoir les combles et les murs, mais on oublie assez souvent que bien qu'inhabités, la cave et le sous-sol ont aussi un rôle à jouer. Placés sous une pièce de vie, ces espaces représentent 7% à 10% de pertes énergétiques et donc jusqu'à 10% de la facture qui ne servent pas à chauffer la maison. Cela représente une perte de 2 à 3 degrés dans la pièce située au-dessus de la cave. Pour

améliorer le confort thermique de toute la maison, il faut donc isoler sa cave : mur et plafond. Les caves peuvent être isolées uniquement par l'intérieur au moyen d'une couche d'isolant, comme du liège pour des parois régulières ou en installant des panneaux de laine de roche, un isolant géosourcé et résistant au feu. Ne pas oublier la ventilation, car une fois la cave isolée, l'air vicié ne s'extrait plus. Il faut alors ventiler pour limiter la propagation de l'humidité et éviter l'apparition de moisissures et champignons.

Le saviez-vous ? Isoler sa cave est aidée financièrement par la Prime énergie des CEE et cumulable avec MaPrimeRénov'.

Chauffage au bois, ce qu'il faut savoir !

Avec la flambée des prix de l'énergie, le chauffage au bois à le vent en poupe.



Deux modèles de chaudière biomasses comme chauffage central du logement :

- **La chaudière biomasse à granulés** : Gestion automatique, les granulés sont envoyés directement dans le foyer en s'adaptant aux besoins de chauffage du logement
- **La chaudière biomasse à bûches** : La chaudière est approvisionnée avec des bûches de bois. Il faut la recharger régulièrement et manuellement.

Trois modèles de poêles à bois comme chauffages d'appoint :

- **Le poêle à bûches** : avec un caractère plus traditionnel et chaleureux est utilisé pour chauffer rapidement une pièce.
- **Le poêle à granulés de bois** : Son avantage est qu'il charge automatiquement les granulés et diffuse une chaleur constante sur une plus longue période.
- **Le traditionnel insert** : Système qui s'encastre dans une cheminée pré-existante et qui permet de chauffer tout en améliorant son rendement.

Le conseil en plus : Il est recommandé de choisir un appareil bénéficiant du label Flamme Verte. Ce label engage les fabricants à concevoir des produits à très bon rendement énergétique et peu polluants.

Petit rappel des aides pour la rénovation énergétique de votre logement ?

En 2022, la majorité des Français (61%)* n'est toujours pas en mesure de citer une seule aide financière et pourtant, les aides peuvent couvrir jusqu'à 90% du coût des travaux de rénovation. Il serait dommage de s'en passer.



Les 2 aides principales à retenir : La Prime Energie basée sur le dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie est ouverte à tous et sans condition de revenus.

La Prime Energie est calculée en fonction :

- Les travaux envisagés : isolation, chauffage, ventilation, ...
- La facture d'énergie de chauffage du foyer
- La zone d'habitation
- La situation fiscale (tous les Français sont éligibles à la prime énergie)

Elle est complétée par **MaPrimeRénov'** qui est la fusion de l'ancien Crédit d'Impôt à la Transition Énergétique (CITE) avec l'aide de l'Anah « Habiter Mieux ».

Ces aides sont cumulables avec l'éco-PTZ et d'éventuelles subventions locales.

Le saviez-vous ? Les travaux engagés en faveur d'économies d'énergie bénéficient d'une TVA à 5,5%.

Pour aller plus loin, nous vous proposons les conseils d'expert de Jean-Dominique Masseron, Directeur Réglementaire pour Monexpert.

* 8ème baromètre 2022 Monexpert-renovation-energie.fr réalisé avec OpinionWay

A propos de Monexpert-renovation-energie.fr : des experts accompagnent les particuliers tout au long de leurs projets (isolation, chauffage, ventilation, régulation) au travers de la plateforme monexpert-renovation-energie.fr et de contacts téléphoniques, garantissant aux particuliers expertise, disponibilité et réactivité.